

# Le plan d'action d'EVE présenté aux associations

# villeneuve

## l'essentiel

Dans le cadre de la mise en place de l'Agenda 21 local, les représentants des associations villeneuvoises ont participé à une réunion de travail et de concertation, à la Maison de la vie associative.

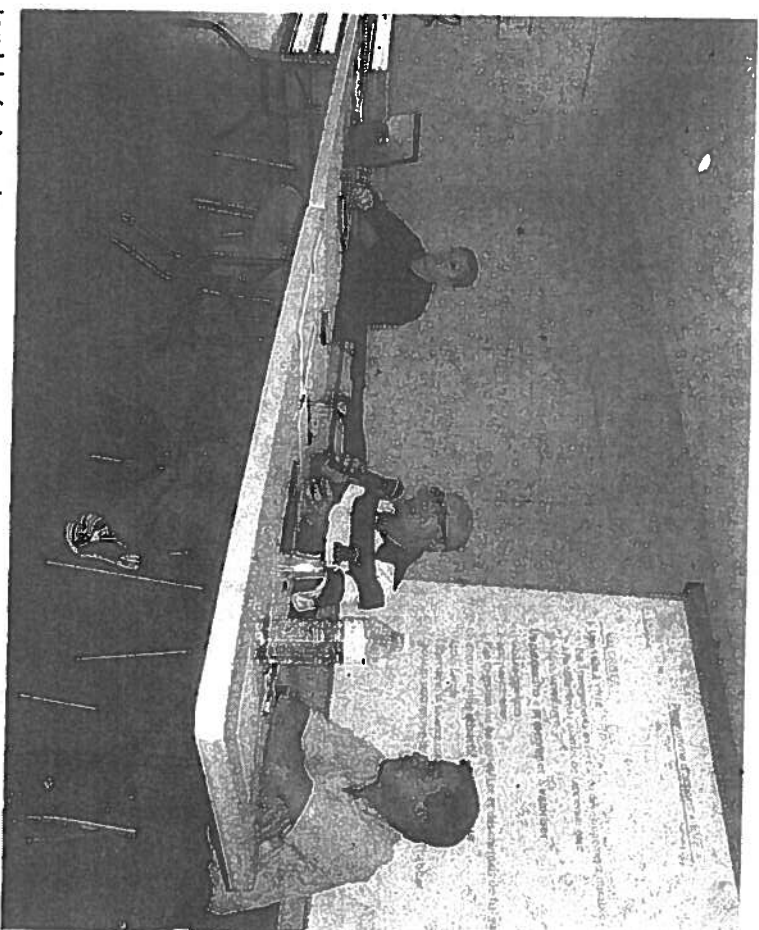
**M**arc Tranchard, adjoint en charge du développement durable, était aux côtés de Jean-Luc Chauchard, service cadre de vie, Frédéric Baumelin, chargé de mission développement durable, a d'abord présenté le diagnostic du territoire réalisé par la ville en amont de l'élaboration du plan d'actions.

**3 champs d'action structurent l'Agenda 21 villeneuvois : économiser, valoriser, engager.**

«L'agenda local est mis en interaction avec celui de la CCGV et celui du département, notait Marc Tranchard. A partir de ce diagnostic et en harmonie avec les actions déjà menées par la CCGV, la municipalité a défini trois champs d'actions principaux structurant l'Agenda 21 villeneuvois, baptisé EVE: économiser, valoriser, engager». L'élu expli-

quait les économies réalisées d'énergie réalisées sur les bâtiments communautaires, au centre technique municipal et à l'école Descartes; la rationalisation de l'eau par l'installation de robinets poussoirs à l'école Descartes; la plantation de plantes vivaces dans les jardins publics, un arrosage intégré avec réglage des heures d'arrosage. «Chaque année, on économise 155 000 €. Jean-Luc Chauchard, du service cadre de vie, a dévoilé le plan désherbage. Celui-ci prévoit le développement du mûching, toute sans collecter les déchets verts; la gestion différenciée des bords de route en coopération avec la CCGV et le département; la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et celle des risques de pollution des eaux par les produits phytosanitaires. Au total, 43 actions ont déjà été proposées dans cet Agenda 21 local. Lors du débat, une représentante de la maison citoyenne posait notamment la question de la mise en régie de l'eau. «Le débat est toujours actuel, notait Marc Tranchard. Avant de prendre une décision, il faut bien tout prendre en compte».

J.F.



Lors de la réunion sur les actions de l'Agenda 21 local, Photo DDM.J.F.

## repères

# 43

### ACTIONS > proposés.

Dans ce programme, telles les économies d'eau ou la gestion des bords de route.

## ARROSAGE ET HAUT DÉBIT EN RÉFLEXION

«Quand il pleut, nous avons des réserves d'eau peu profondes, entre 6 et 7 m. Une démarche est en cours pour capter cette eau pour arroser. D'autre part, le centre culturel est construit sur une source pour accueillir l'eau en réserve».

Et pour le haut débit: «Si on veut garder les entreprises, il faut mettre le très haut débit. Sur les progrès des nanotechnologies, il faut avoir la maîtrise».

## URGENCES

SAVENS-POWERS. Tél. 18.

PHARMACE. Bellan, 2, cours Victor-Hugo tél. 05 53 70 07 62  
311 01 01 30 21  
MEDICIN. Compote tél. 18

## PERMANENCES

## CARNET